



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sauvetage en mer

Question écrite n° 63919

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les crédits alloués au sauvetage en mer. Cette activité, permettant à tous les usagers de la mer de pouvoir en profiter sans risques, mérite d'être soutenue. Cette activité est le plus souvent assurée bénévolement par des marins en activité, et en ce sens requiert des aides conséquentes. Les pouvoirs publics, au niveau national, doivent agir en faveur de cette activité qui ne concerne pas que les départements côtiers, puisque les personnes bénéficiant de ces secours sont originaires de toutes régions. Du fait du bénévolat, les seuls efforts à fournir concernent l'équipement et le renouvellement du matériel. Il lui demande donc s'il compte allouer des crédits supplémentaires à cette activité, en vue de la préparation de la prochaine loi de finances.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63919

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4066

Question retirée le : 24 septembre 2001 (Retrait pour cause de question identique)